

Le service de Police intercommunale

Recrute par voie statutaire (mutation ou lauréat du concours)

1 Gardien-brigadier ou Brigadier-chef principal de police municipale (Cat C) H/F au 1^{er} décembre 2026

Placé(e) sous l'autorité du Vice-Président en charge de la protection des populations et du Responsable du service de police intercommunale, vous veillerez au respect de l'application des pouvoirs de police du maire en matière de bon ordre, de sûreté, de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques dans le cadre d'une police de proximité.

Missions principales :

♦ Surveillance générale du territoire ♦ Surveillance des bâtiments communaux ♦ Surveillance des établissements scolaires ♦ Surveillance des manifestations ♦ Lutte contre les incivilités routières
♦ Contrôle de vitesse ♦ Application des arrêtés du maire ♦ Prévention routière ♦ Patrouille occasionnelle de soirée et de nuit ♦ Gestion des conflits ♦ Vidéo-protection ♦ Urbanisme ♦ Lutte contre les dépôts sauvages

Profil :

Sens du service public ♦ Bonnes connaissances des réglementations ♦ Maîtrise des écrits relatifs à l'ensemble des missions ♦ Dynamique et motivé ♦ Rigueur et discrétion ♦ Esprit d'équipe ♦ Sens de l'écoute et du dialogue ♦ Esprit d'initiative ♦ Disponibilité ♦ Connaissance de l'outil informatique
♦ Permis B et A (moto facultatif) ♦ Armement de catégorie B et D

Temps de travail : 35 h ou 39 h (avec RTT)/semaine

Travail le week end selon le planning des manifestations

Rémunération : Statutaire + ISFE 30% + IHTS + CNAS + participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle santé + Amicale du personnel

Candidature (lettre de motivation, CV, les deux dernières fiches d'évaluation) à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Sully au n°28 route des Bordes à Bonnée (45460)

Ou par mail à accueil@valdesully.fr

Pour tout renseignement :

M. Sylvain CHATELAIN – Chef de service au 06.07.91.21.83 ou s.chatelain@valdesully.fr